

Fiche de poste animateur-responsable d'activité (Activités pour adolescents – Camps)

Mission générale

L'animateur responsable d'activité gère de façon autonome l'organisation d'activités périscolaires ou extrascolaires pour des enfants allant de 3 ans à 18 ans.

Il assure le suivi de toutes les démarches administratives en lien avec l'activité dont il a la responsabilité. (CAF, DRJSCS, Mairie, Communauté de Communes, Conseil Départemental...)

Positionnement

Il est sous la responsabilité du bureau de Loisirs et Culture et du coordinateur d'équipe d'animation.

Définitions des fonctions

L'animateur-responsable d'activité à l'entière responsabilité de l'organisation des activités pour l'accueil collectif des mineurs qui lui sont confiées après validation du bureau de l'association :

- Rédaction du projet pédagogique
- Montage de projet
- Elaboration du planning d'activité
- Elaboration du budget prévisionnel
- Elaboration de la publicité (tract, site internet, mail aux parents, gazette)
- Animation de l'équipe d'animateurs (planning et coordination)
- Choix des vacataires
- Réception et validation des inscriptions
- Elaboration du budget réel
- Rédaction d'un bilan de l'activité.

L'animateur-responsable d'activité est garant de l'encadrement des groupes et assure la sécurité physique et morale des participants.

Même en situation de responsabilité, il anime des temps d'activités.

L'animateur-responsable d'activité est garant du bon déroulement de l'activité en termes d'encadrement, d'animation et d'organisation matérielle.

L'animateur-responsable d'activité peut être en fonction de Direction lors d'un ou plusieurs accueils de loisirs extrascolaires, en fonction de la planification prévue par l'équipe d'animateurs permanents. Il a l'entière responsabilité de l'organisation de cette activité dans la même démarche que précédemment citée.

L'animateur-responsable d'activité peut être sous la direction d'un animateur responsable d'une autre activité proposée par l'association.

L'animateur-responsable d'activité participe à des manifestations proposées par l'équipe d'animation et/ou par le bureau (festival du jeux, loto...).

L'animateur-responsable d'activité est responsable des démarches entreprises avec les partenaires tels que Mairie, Conseil Départemental, Communauté de communes, entreprises privées...

Diplômes requis

Diplôme de niveau IV
BAFD obligatoire
Expérience du public mineur exigée

Qualités requises

Connaissance de l'enfant et de l'adolescent
Compétences en animation
Autonomie et organisation
Créativité
Dynamisme
Capacité d'adaptation
Savoir travailler en équipe
Sens du relationnel

Grade correspondant aux fonctions

Groupe B, Coefficient 255

Contrat

CDI

Horaires de travail

Base 30 heures de travail semaine
Annualisation du temps de travail